

Formulaire de demande d'indemnisation du préjudice visuel

Cadre réservé au secrétariat de la commission

Numéro de dossier :

Date de réception du dossier

Informations sur le propriétaire

Nom.....

Prénom

Adresse.....

Code Postal Commune

Téléphone Mail

Confirme être propriétaire avant le début de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP),
soit **le 27 mai 2013**.

Signature :

Document à fournir (sans ce document, le dossier sera considéré comme irrecevable)

Attestation de propriété

Le document devra indiquer la répartition des parts en cas d'indivision.

Formulaire de demande pour indemnisation du préjudice visuel à envoyer à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la commission d'évaluation du préjudice visuel

Préfecture des Hautes-Alpes

Direction des Politiques Publiques – Cellule Développement Durable/Procédures Réglementaires

18 rue Saint Arey – BP 80100

05011 GAP Cédex